

RÉFORME ÉLECTORALE

Jane Harrison

Calgary, Alberta

Ce que je ne veux pas :

- Un système électoral qui est difficile à comprendre.
- Une augmentation des coûts associés au système électoral en raison de la mise en place d'un système électoral très compliqué.
- Une augmentation des coûts pour le système parlementaire (p. ex., augmentation du nombre de représentants).

Ce que je veux :

- Éliminer (ou du moins réduire) les votes pour un candidat de second plan parce que l'électeur préfère le chef, la plateforme ou les valeurs du parti que le candidat représente.
- Appuyer mon candidat favori et également être en mesure de soutenir un parti que le candidat ne représente pas (p. ex., voter pour un bon candidat du NPD et appuyer le Parti libéral, ou voter pour un candidat du Parti vert et appuyer le Parti conservateur). Je veux toujours voter pour la personne que je considère comme le meilleur candidat, peu importe le parti qu'elle représente. J'estime que cela devrait être le fondement d'un Parlement fort et dynamique. Je veux encourager les partis à présenter des candidats vraiment compétents.
- Élire tout candidat ayant obtenu une grande majorité des suffrages exprimés (c'est-à-dire plus de 50 %).

- Ne plus jamais entendre le chef d'un parti qui a obtenu 40 % du vote populaire me dire qu'il a reçu un mandat clair de la part des électeurs. Dans ce scénario, les points de vue divergents demeurent majoritaires. Dans notre système majoritaire uninominal à un tour, ce chef a simplement gagné en raison des limites du système.
- Créer un système démocratique qui encourage et récompense la participation.

Système électoral mixte pour soutenir les objectifs susmentionnés :

Tous les électeurs devraient voter deux fois : une fois pour leur candidat favori, une autre pour leur parti favori. Les trois options suivantes s'offriraient aux électeurs : 1) voter pour un candidat favori et pour un parti favori, 2) voter pour un candidat, mais pas pour un parti, 3) voter pour un parti, mais pas pour un candidat, sans gâcher le bulletin de vote.

Tous les candidats qui auraient obtenu une grande majorité des suffrages exprimés dans leur circonscription (c'est-à-dire plus de 50 %) seraient élus.

Les circonscriptions où il n'y aurait pas de majorité claire feraient partie d'un bassin pour la représentation proportionnelle.

On classerait les candidats pour les sièges restants en fonction du pourcentage de votes que le candidat a reçu dans la circonscription.

On choisirait un représentant pour chaque circonscription et les députés seraient élus à partir de cette liste, en fonction de leur rang et de la proportion des votes ayant été accordés au parti.

On établirait les exigences pour les partis admissibles en se basant sur les suggestions contenues dans le document d'information (p. ex., 5 % du vote populaire ou un député élu par plus de 50 % des électeurs dans la circonscription).

Vote obligatoire :

Je propose d'accorder un crédit d'impôt non remboursable aux électeurs. On fournirait un bulletin de vote pour le président d'élection qui comporterait un talon détachable pour consigner le fait que le bulletin de vote a été soumis par l'électeur, mais qui serait séparé du vote pour protéger la confidentialité. Cette pratique permettrait à l'électeur de gâcher complètement son bulletin de vote, que ce soit par accident ou en guise de protestation, mais de tout de même obtenir un crédit d'impôt.

Système de vote en ligne :

Nous devrions nous atteler à la tâche dans ce domaine (et je suis persuadée que c'est le cas). Un système en ligne faciliterait les ajustements au système lorsque des inégalités sont révélées. On pourrait concevoir un programme pour consigner qu'un électeur a déposé un bulletin de vote, à des fins fiscales. Nous créons déjà des listes d'électeurs à partir des déclarations de revenus.

Le 7 octobre 2016